



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 AVRIL 2026

La Présidente, Françoise CROQUET, remercie les 15 adhérents présents et constate un quorum à 76% de votants soit 127 adhérents sur les 167 ayant un droit de vote.

Nous avons bénéficié de l'accueil de Sandrine HERES dans les locaux de notre Siège à Icade Tour HYFIVE, qui a pu introduire notre réunion. Sandrine HERES a évoqué le plan de départs volontaires lancé début 2026 et qui fera l'objet, au cas par cas, de la validation d'un comité paritaire entre la Direction et le CSE d'Icade. Les conditions de départ présentées apparaissent favorables aux 83 personnes (sur 175 potentielles) repérées par le dispositif.

La Présidente rappelle l'**Ordre du jour de l'AGM** :

- ✓ Au titre de l'assemblée générale ordinaire :
  - Approuver le rapport de gestion, le rapport financier et le rapport du contrôleur des comptes relatifs à l'exercice 2025.
  - Fixer le montant des cotisations qui seront appelées en 2027 pour les membres actifs, bienfaiteurs et sympathisants.
  - Renouveler le mandat des administrateurs, arrivé à échéance.
  - Délibérer et voter les résolutions soumises à votre approbation.
- ✓ Au titre de l'assemblée générale extraordinaire :
  - Approuver la mise à jour des statuts,
  - Délibérer et voter les résolutions soumises à votre approbation.

### **Petit retour sur l'exercice 2025 :**

La Présidente précise que cette année 2025, nous a permis de vous proposer de belles rencontres festives et un seul circuit au Japon fin mai 2025 pour le plus grand plaisir de certains adhérents. Nous avons amélioré notre site internet, en développant une alerte, qui permet à nos adhérents d'être tenus au courant des activités de nos sociétés partenaires, de recevoir l'information et d'échanger sur notre activité.

Nous constatons, depuis 3 ans, une stabilité des **adhésions**. Le nombre des adhérents au 31/12/2025 s'élève à 200 dont 33 sympathisants (*en 2024 : 208 adhérents dont 37 sympathisants*).

Notre **site internet**, livré début 2024, a bénéficié de nombreuses améliorations apportées par notre administratrice Marie-George Jouglet, et Stéphen Vallée de la société RATANAS. Nous avons validé un surcoût pour ces développements indispensables qui figure dans les comptes 2025 (*Statistiques et Alertes*). La consultation est bien ancrée dans les habitudes de la plupart de nos adhérents.

Les différentes rubriques se sont étoffées de nombreuses parutions, en provenance du Bureau, des administrateurs ou des adhérents, et avec la diffusion immédiate des actualités de l'association, nous assistons à une fréquentation du site en forte augmentation cette année, soit 142 adhérents connectés au moins une fois sur 189 inscrits disposant d'une adresse mail (*118 sur 184 à fin 2024*).

Le chiffre d'affaires réalisé sur **les voyages** s'élève à 142K€ (*49K€ en 2024*) et concerne le circuit au Japon pour 41 personnes (*dont 2 annulations médicales*), fabuleux voyage réalisé avec l'agence SPVA et plébiscité par l'ensemble des participants. Le séjour étudié pour sept. et oct. en Sicile n'a pas été proposé mais sera réalisé en juin 2026.

**Les repas et les sorties** se sont poursuivis toute l'année (*Île de France, Cap Ferrat, Nantes et Lyon*). Le repas annuel s'est déroulé avec 69 participants à la Tour Eiffel en mars. La participation aux diverses sorties est en progression avec 267 participants contre 252 en 2024.

**Le détail de ces festivités, avec les photos des participants, est consultable sur notre site internet, et attire toujours autant l'attention.**

Deux numéros de **Trait d'Union** ont été diffusés en mars et décembre 2025, très appréciés par nos adhérents. Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leurs articles intéressants.

72 adhérents (*73 en 2024*) ont bénéficié de **colis** ou **bons** d'achat, adressés mi-décembre, selon les critères fixés par notre conseil d'administration, et ils ont fortement apprécié.

## ***I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ***

### **COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

Les **Administrateurs** en 2025 sont les mêmes qu'en 2024 : Sylvie CASTARD, Chanta BERTRAND, Gilles BLEZEAU, Françoise CROQUET, Jean-Pierre DEI CAS, Yvette DEMIGNY, Alain FRESKO, Jean-Christophe GENTIL, Marie-George JOUGLET, Christiane LAZARD, Béatrice LEFEUVRE, Françoise SEGUIN, Marie-José TIROT, Guy TREZIERES et Marilou TREY-GRESTEAU.

**3 réunions de CA** sont organisées en 2025 : le 13 mars, le 10 avril au terme de l'AG et le 19 novembre.

**2 consultations écrites du CA** ont été réalisées en janvier et juillet 2025, respectivement pour transférer le siège social à Puteaux et valider les voyages à lancer au 2<sup>nd</sup> semestre.

### **ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS**

Le **nombre d'adhérents** diminue légèrement à **200** membres, dont **33** sympathisants (*au 31/12/2024 : 208 adhérents dont 37 sympathisants*). La mobilisation pour entraîner les nouveaux retraités de nos partenaires à adhérer a été menée en 2025 mais n'a pas apporté de grande surprise... Nous avons réussi à mobiliser de nouvelles adhésions mais l'âge de nos adhérents conduit parfois au non-renouvellement. En effet, on constate 20 nouvelles adhésions (*15 adhérents et 5 sympathisants*) mais 23 absences de renouvellement.

La répartition des adhérents en 2025 se stabilise de la façon suivante : l'Île de France 54% (*107 adh. et 113 adh. en 2024*) et pour les autres régions 46% (*93 adh. et 95 adh. en 2024*).

Nos pensées vont à celles et ceux que la maladie empêche de profiter pleinement des joies de la vie et, auxquels nous essayons d'apporter un peu de bonheur dans le cadre d'une sincère confraternité.

### **MAINTIEN ET RESSERREMENT DES LIENS :**

**Rappel sur les buts déclinés dans les statuts de notre Association :**

- De maintenir et resserrer les liens établis au cours des années passées au sein des Sociétés Partenaires, en suscitant toutes réunions, toutes visites, toutes sorties dans ce but, et en favorisant la poursuite des échanges avec les actifs.
- De contribuer à atténuer les difficultés que peuvent rencontrer ses membres tant sur le plan moral que matériel.

#### **➤ Les rencontres festives et sorties :**

Les rencontres festives sont proposées par nos administrateurs relais pour les régions qui présentent un nombre d'adhérents suffisant (environ 15 adhérents). En 2025, l'organisation de ces festivités est la suivante :

❖ **ÎLE DE FRANCE** : (*Y. Demigny aidée de F. Seguin et MJ Tirot*)

- **Visite Hôtel de la Marine** : le 24 janvier, organisée avec audioguide ; a réuni 14 participants, pour une découverte de ce bel édifice qui a été fermé pour rénovation.
- **Visite du Crédit Municipal** : le 3 février, visite de ce que l'on surnomme « le Mont de Piété ». Les 7 participants ont découvert avec plaisir cet immeuble installé sur une partie du couvent des Blancs-Manteaux, à l'emplacement d'une partie de l'ancienne enceinte de Philippe Auguste.
- **Déjeuner annuel à la Tour EIFFEL** : le 14 mars, 69 adhérents ont déjeuné au restaurant Madame Brasserie situé au 1<sup>er</sup> étage de la Tour Eiffel pour notre rencontre annuelle. Malgré le temps pluvieux, la rencontre s'est avérée chaleureuse et quelques-uns ont profité dans l'après-midi de la visite libre de ce monument emblématique.
- **Une journée à Chartres** : le 22 mai, 20 participants ont découvert en visite guidée la cité médiévale et la cathédrale, joyau d'architecture. La cathédrale de Chartres est l'une des premières grandes cathédrales gothiques, elle fut classée en 1979 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- **Visite guidée du quartier historique Drouot** : le 11 avril, 14 participants ont visité le quartier puis l'Hôtel des ventes grâce à l'excellente conférencière et à la présence du soleil.
- **La rencontre de printemps** : le 10 avril, couplée avec l'Assemblée générale au siège du Groupe CDC Habitat, cette rencontre a réuni 20 convives autour d'un déjeuner dans le restaurant « Del Pozzo » proche du château de Vincennes. Anne Gobin, Directrice Générale d'ARPEJ, ainsi que Stéphen VALLÉE de la société RATANAS et son épouse, nous ont accompagnés pour le déjeuner au cours duquel nous avons pu échanger sympathiquement.
- **Visite guidée du de la Cité U** : le 30 septembre, 12 participants ont bénéficié de cette visite qui a eu lieu au sein de trois maisons (*La Fondation Deutsch de la Meurthe, La Maison des étudiants de l'Asie du*

*Sud Est, Le Collège Néerlandais*) illustrant la diversité culturelle du lieu, et qui a été suivie d'un déjeuner dans le pavillon Allemand.

- **Visite guidée du Palais de Justice de Paris (Cité)** : le 24 octobre, avec 23 participants, visite guidée avec découverte du Palais de nos rois Capétiens, chargé d'histoire, où dès le moyen âge y fut installé le siège du pouvoir judiciaire, le Parlement de Paris. S'y sont illustrés les procès de la révolution (*Marie-Antoinette, Robespierre, La Terreur*) mais aussi l'organisation de la magistrature, du barreau.
- **Visite guidée de Notre Dame de Paris** : le 27 novembre, 30 participants ont profité de cette belle visite guidée avec écouteurs et pu découvrir cette magnifique reconstruction.
- **Soirée théâtre « UN PAS DE CÔTÉ »** : le 27 novembre, 32 participants pour une pièce avec Isabelle CARRÉ et Bernard CAMPAN, pièce d'Anne GIAFFERI. Une pièce pleine de sensibilité et d'humour.

#### ❖ **PAYS DE LA LOIRE**

- **A Nantes**, participation, le 2 février, au dîner et concert de musique classique à la 31<sup>e</sup> folle journée, organisée par Gilles Blézeau pour 16 personnes. Le concert du samedi a permis de découvrir des œuvres de nos plus grands compositeurs interprétées par des artistes de grande qualité réunis pour cette 31<sup>e</sup> édition de la Folle journée de Nantes. Le thème 2025 portait sur les "Villes phares" qui proposait un voyage musical captivant à travers les villes emblématiques qui ont marqué l'histoire de la musique classique.

#### ❖ **AUVERGNE RHÔNE ALPES**

- **A Lyon**, le 23 mai, 11 participants étaient présents au repas annuel du groupe lyonnais de l'association à la terrasse du Bistrot « Têtedoie », sur les hauteurs de Fourvière, tout près du Théâtre Romain.
- **A Lyon**, le 5 juin, 5 participants ont effectué la visite de l'Opéra de Lyon.
- **A Lyon**, le 27 septembre, 7 participants ont fait une visite des Canuts. En effet, la ville de Lyon est manifestement marquée par celle des Canuts, ces ouvriers tisserands de la Fabrique, terme désignant l'industrie de la soie lyonnaise, qui a assuré la prospérité de la ville du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### ❖ **PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

- **Déjeuner à la Villa Ephrussi de Rothschild**, le 9 mai, au Cap Ferrat, 8 participants étaient présents pour un excellent déjeuner et la visite de la villa Rothschild ; ils ont bénéficié d'une superbe journée.

Nous remercions chaleureusement pour leur implication, **les administrateurs relais** en charge de cette organisation.

**Le détail de ces festivités, avec les photos des participants, est consultable sur notre site Internet.**

#### ➤ **Les Globe-Trotteurs (voyages)** :

Françoise CROQUET a proposé 2 voyages en 2025 avec le circuit réalisé au Japon fin mai et un court séjour à Lisbonne en novembre sans succès. Cependant, le séjour étudié pour septembre et octobre pour la Sicile n'a pas été proposé mais sera réalisé en juin 2026.

La consultation sur les propositions de voyages pour les exercices 2025/2027 a été communiquée début février 2025 et sert actuellement à la conception du programme des voyages d'Arsicade-Habitat.

Le circuit au Japon s'est déroulé en juin avec 41 inscrits dont 39 participants (*2 annulations pour maladie*).

Ce fabuleux voyage a été plébiscité par l'ensemble des participants.

#### **ATTÉNUER LES DIFFICULTÉS DES MEMBRES :**

##### ➤ **Site Internet :**

Nous célébrons le deuxième anniversaire du site, dont l'alimentation est à présent effectuée au fil de l'eau, et la consultation bien ancrée dans les habitudes de la plupart de nos adhérents.

Les différentes rubriques se sont étoffées de nombreuses parutions, en provenance du Bureau, des administrateurs ou des adhérents, et comme l'outil permet la diffusion immédiate des actualités de l'association, nous assistons à une fréquentation du site qui a encore augmenté au cours de l'année, avec 142 adhérents connectés au moins une fois, sur les 189 inscrits avec une adresse mail (*118 sur 184 à fin 2024*).

Il convient de prendre en compte également tous les adhérents qui ne se connectent pas directement (*c'est-à-dire qui ne saisissent pas identifiant et mot de passe, donc qui ne peuvent pas être comptabilisés*), mais qui consultent régulièrement les publications en cliquant sur les liens figurant dans les mails de notification, dispositif mis en place en décembre 2024.

Le site a affiché en moyenne 27 visites par jour en 2025, et à titre d'exemple pour les deux dernières notifications de l'année, une affluence importante :

Le 12 décembre, 149 visites sur le site dans les deux jours de la diffusion, à la suite de notification sur les sujets suivants :

- ✓ Visite de l'exposition des cent ans de l'Art Déco (108 vues en décembre)
- ✓ Rencontres festives 2026 (99 vues en décembre)
- ✓ Information sur la fusion Ipsec et Malakoff Humanis (30 vues en décembre)

Le 22 décembre, 128 visites sur le site dans les deux jours de la diffusion, à la suite de notification sur les sujets suivants :

- ✓ Le Mot de la Présidente (85 vues en décembre),
- ✓ Trait d'Union n°91 – Décembre 2025 (70 vues en décembre).

Les téléchargements de documents ont également progressé (45 sur le Musée des Arts Décoratifs, 42 sur le magazine Trait d'Union, 40 sur les bulletins de renouvellement d'adhésion, etc.)

Nous comptons sur tous les membres du conseil d'administration pour continuer à faire vivre cet outil d'information immédiate et de lien entre les adhérents.

En revanche, le Conseil d'Administration a décidé d'abandonner le service Glady (*fusionné dans PLUXEE*), contracté par abonnement pour 2024 et 2025, car peu d'adhérents se sont connectés au site, et peu ont utilisé les bons cadeaux qui avaient été offerts en remplacement du colis de Noël 2024. Nous attendons un remboursement de 600€ non consommés...

➤ **Les cadeaux de fin d'année :**

Il est rappelé que pour pouvoir bénéficier de l'attribution d'un colis, l'adhérent doit :

- être à jour de sa cotisation,
- n'avoir pas pu participer aux activités (*en dehors des voyages*), faisant l'objet d'une prise en charge financière partielle par notre association,
- avoir adressé, dans les délais prescrits, son pouvoir pour être représenté à l'assemblée générale à laquelle il ne peut assister.

Ces 3 conditions sont cumulatives. 72 adhérents ont bénéficié cette année d'un coffret gourmand, adressé directement par la société sélectionnée, en général, la semaine avant Noël.

➤ **Journal « TRAIT D'UNION »**

Deux magazines sont parus en mai et décembre 2025.

Même si l'information en temps réel est diffusée via le site Internet, et s'il peut ainsi figurer dans Trait d'Union des sujets déjà abordés (*Voyages, Rencontres festives...*), nous avons considéré utile pour 2025, de poursuivre ces parutions.

Un grand merci à Marie-George JOUGLET qui est une relectrice et productrice hors pair, ainsi qu'à Sylvie BASTARD, chargée de la coordination avec nos prestataires.

**Les résultats de l'enquête sur la communication**, qui seront publiés sur le site Internet, ont permis au conseil d'administration de se prononcer sur l'évolution de ce vecteur de communication papier.

**La Présidente et le CA remercient l'ensemble des protagonistes et organisateurs des activités, tous bénévoles et fortement impliqués.**

**Nos remerciements s'adressent également à nos partenaires** sans lesquels nos objectifs et notre niveau d'activité au profit de nos adhérents, ne seraient pas atteints :

- ICADE : Nicolas JOLY, Directeur Général et Sandrine HERES, DRH
- CSE ICADE : Corinne BELLANGER, Secrétaire
- CDC HABITAT : Anne-Sophie GRAVE, Présidente du Directoire et Catherine CHAVANIER, DRH avec Philippe BIDAUT, DRH adjoint et David LABOURE, directeur QVTC Diversité
- ARPEJ : Anne GOBIN, Directrice Générale.

➤ **La participation aux activités de l'IPSEC :**

L'Ipsec, rattachée au groupe Malakoff-Humanis a fait l'objet d'une fusion avec Malakoff Humanis en octobre 2025, à effet du 1<sup>er</sup> janvier, comme annoncé sur notre site Internet.

Les adhérents qui sont à l'IPSEC conservent les caractéristiques de leur couverture avant fusion avec la marque et bénéficient de remboursements importants en comparaison aux autres mutuelles, ceci même si la cotisation est élevée. A noter que le mois de cotisations de décembre 2025 n'a pas été prélevé.

## PERSPECTIVES 2026

Notre activité devrait rester soutenue en 2026, avec plus d'activités proposées dans les régions. **Un sondage sur notre communication a été lancé fin 2025** dans le N° 91 de Trait d'Union et nous avons étudié en conseil d'administration, les axes possibles d'amélioration.

Pour l'exercice 2026, les mesures prises en 2023 par notre conseil d'administration, demeurent pour les voyages : subvention sous condition ; suppression de la prise en charge du coût de transport jusqu'au point de départ du voyage, et pour les rencontres festives : maintien du plafond à 25€ par personne sur la contribution de notre association aux repas proposés, à l'exception des visites combinées (*transport, visite et déjeuner, voire hébergement*), où l'accord du conseil d'administration reste sollicité préalablement pour le coût et la participation.

Concernant le développement des adhésions, les rendez-vous envisagés en 2025 avec les dirigeants d'ICADE (DG, DRH), du CSE d'Icade, de CDC Habitat (DRH) et d'ARPEJ (DG) restent prévus pour 2026 afin d'améliorer la communication sur notre association auprès des salariés de ces entités et d'obtenir l'adhésion des futurs retraités.

Nous les remercions vivement de leur soutien et des échanges engagés.

Nous devons également étudier la meilleure façon pour nos administrateurs relais, de contacter le réseau local de nos partenaires afin de communiquer sur les activités de notre association.

Le site Internet contribue à cette information, renforce les échanges et l'attrait pour de nouveaux adhérents. Le CSE d'Icade, CDC Habitat et ARPEJ ont mis un lien sur leur site pour accéder directement à notre site Internet ; ce qui favorise la connaissance de notre existence dans les entités.

La responsabilité du suivi et de la mise à jour du site internet est conduite par Marie-George JOUGLET, en lien avec notre prestataire, Stéphane VALLÉE de la société RATANAS. L'organisation de sous-traitance à la société RATANAS pour la maintenance et la mise à jour, doit perdurer en 2026. Nous étudierons la faisabilité de nouvelles modalités si l'opportunité se présente.

Nous remercions Marie-George JOUGLET et Stéphane VALLEE pour leur forte implication et leur disponibilité.

## II - RAPPORT FINANCIER 2025

La Présidente passe la parole à notre trésorière, Béatrice LEFEUVRE, pour les explications des comptes annuels de 2025, à savoir : Compte de résultats, Bilan et Annexe des comptes annuels.

En résumé, l'exercice 2025 constate un total de produits à **170 359.18 €**, à rapprocher d'un total de charges de **168 993.00 €** dégageant un bénéfice de **1 366.18 €** à comparer avec la perte ponctuelle de **3 876.38 €** constatée en 2024. Il provient principalement de l'abandon du trop-payé sur le voyage du Japon à hauteur de 1 080 €.

Le tableau suivant présente, sous forme simplifiée, la comparaison du **compte de résultats des 3 derniers exercices** et appelle les commentaires suivants :

| COMPTES DE RESULTAT SIMPLIFIE 2025-2023                                                   |                          |                        |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| COMPTES DE RESULTAT                                                                       | EXERCICE 2025            | EXERCICE 2024          | EXERCICE 2023            |
| <b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                                        |                          |                        |                          |
| Cotisations                                                                               | 7 006,00                 | 7 336,00               | 7 036,00                 |
| Produits de tiers financeurs<br><i>(Subventions d'exploitation et dons)</i>               | 10 511,00                | 9 624,00               | 12 169,00                |
| Contributions financières<br><i>(Produits divers de gestion ; participations sorties)</i> | 8 666,00                 | 7 279,00               | 6 106,00                 |
| Autres produits<br><i>(Voyages et produits exceptionnels)</i>                             | 142 437,25<br>142 437,25 | 49 184,50<br>49 184,50 | 127 044,00<br>127 044,00 |
| <b>TOTAL I</b>                                                                            | <b>168 620,25</b>        | <b>73 423,50</b>       | <b>152 355,00</b>        |
| <b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                                        |                          |                        |                          |
| **Achats ( Comptes 60,...)                                                                | 244,36                   | 189,52                 | 217,41                   |
| **Services extérieurs ( Comptes 61,...)                                                   | 1 061,95                 | 1 226,07               | 2 115,03                 |
| **Autres services extérieurs ( Comptes 62,...)                                            | 28 531,40                | 29 406,45              | 26 259,79                |
| **Autres charges (voyages)                                                                | 139 040,29               | 48 200,00              | 124 550,00               |
| ** Subventions accordées ( Comptes 64,...)                                                | -                        | -                      | 800,00                   |
| ** Frais divers de gestion ( Comptes 65,...)                                              | 115,00                   | 150,82                 | 600,00                   |
| <b>TOTAL II</b>                                                                           | <b>168 993,00</b>        | <b>79 172,86</b>       | <b>154 542,23</b>        |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                                                     | <b>- 372,75</b>          | <b>- 5 749,36</b>      | <b>- 2 187,23</b>        |
| Produits financiers                                                                       | 1 738,93                 | 1 872,98               | 1 734,33                 |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                                 | <b>1 738,93</b>          | <b>1 872,98</b>        | <b>1 734,33</b>          |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                                              | <b>-</b>                 | <b>-</b>               | <b>-</b>                 |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                                                 | <b>170 359,18</b>        | <b>75 296,48</b>       | <b>154 089,33</b>        |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                                                  | <b>168 993,00</b>        | <b>79 172,86</b>       | <b>154 542,23</b>        |
| <b>EXEDENT OU DEFICIT</b>                                                                 | <b>1 366,18</b>          | <b>- 3 876,38</b>      | <b>- 452,90</b>          |

Le tableau ci-dessous montre sous forme simplifiée le **bilan de l'association** et son évolution au cours des 3 derniers exercices :

| BILAN SIMPLIFIE 2025-2023             |                  |                   |                  |                                      |                  |                   |                  |
|---------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|
| ACTIF                                 | EXERCICE 2025    | EXERCICE 2024     | EXERCICE 2023    | PASSIF                               | EXERCICE 2025    | EXERCICE 2024     | EXERCICE 2023    |
| <b>I -ACTIFS IMMOBILISES</b>          |                  |                   |                  | <b>I -FONDS PROPRES</b>              |                  |                   |                  |
|                                       |                  |                   |                  | Fonds propres sans droits de reprise | 45 972,51        | 49 848,89         | 50 301,79        |
|                                       |                  |                   |                  | Excédent ou déficit de l'exercice    | 1 366,18         | - 3 876,38        | - 452,90         |
|                                       |                  |                   |                  | <b>TOTAL FONDS PROPRES TOTAL I</b>   | <b>47 338,69</b> | <b>45 972,51</b>  | <b>49 848,89</b> |
| <b>II -ACTIFS CIRCULANTS</b>          |                  |                   |                  | <b>II -PROVISIONS</b>                | -                | -                 | -                |
| Créances                              | 535,33           | 623,00            | 7 841,42         | <b>III -DETTES</b>                   |                  |                   |                  |
| Valeurs mobilières de placement       | 32 089,00        | 31 133,00         | 30 477,00        |                                      |                  |                   |                  |
| Disponibilités                        | 21 887,65        | 58 116,51         | 23 098,17        | **Créditeurs divers                  | 36,00            | 36,00             |                  |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b> | <b>54 511,98</b> | <b>89 872,51</b>  | <b>61 416,59</b> | **Charges à payer                    | 2 897,60         | 6 105,50          | 11 918,20        |
|                                       |                  |                   |                  | <b>TOTAL DETTES TOTAL III</b>        | <b>2 933,60</b>  | <b>6 141,50</b>   | <b>11 918,20</b> |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>      |                  |                   |                  | <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>     |                  |                   |                  |
| Charges constatées d'avance           | 17 126,60        | 46 520,50         | 20 101,00        | ** Produits constatés d'avance       | 21 366,29        | 84 279,00         | 19 750,50        |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                  | <b>71 638,58</b> | <b>136 393,01</b> | <b>81 517,59</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                 | <b>71 638,58</b> | <b>136 393,01</b> | <b>81 517,59</b> |

La Trésorière précise que la trésorerie correspond principalement aux fonds propres et que le voyage en cours d'étalement financier impacte moins le bilan que l'exercice précédent.

En résumé, nous proposons d'arrêter le bilan 2025 de notre association au total de **71 638.58€**, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de **1 366.18 €**.

Puis, la Trésorière donne **lecture du rapport** de Jean-Luc DURAND, Contrôleur de notre association, certifiant les comptes de 2025. Françoise Croquet communique les remerciements exprimés par ce dernier auprès de Béatrice Lefeuvre dans son rapport ainsi que sa mention sur l'esprit convivial et fraternel qui se dégage au sein de notre association.

### III - FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS POUR 2027

Le conseil d'administration vous propose de conserver le niveau des cotisations aux montants fixés en 2026 ; soit la **cotisation annuelle 2027 des Adhérents à 35€**, celle des **membres bienfaiteurs à 100€** et celle des **membres sympathisants à 53€**.

### VOTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'AGM :

La Présidente donne lecture des résolutions soumises à l'approbation de l'AGM et requiert les votes sur chacune d'entre elles.

A noter que toutes **les résolutions sont approuvées à l'unanimité** :

#### ➤ Au titre de l'AGO :

- L'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2025 à la suite de la présentation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration, du rapport financier et du rapport du Contrôleur des comptes, puis affectation du bénéfice de 1 366.18€ en majoration du fonds associatif.
- Le quitus donné au CA, sans réserve, sur la gestion durant l'exercice 2025.
- Le maintien des cotisations 2027 des Adhérents à 35€ et des Sympathisants à 53€ et à 100 € (*minimum*) le montant de la cotisation 2027 des membres bienfaiteurs.
- En application de l'article 8 des statuts, les administrateurs sont élus pour 3 ans, renouvelables par 1/3 tous les ans. Ainsi, les mandats de Sylvie BASTARD, Yvette DEMIGNY, Françoise SEGUIN et Chantal BERTRAND venant à échéance à l'occasion de la présente assemblée, sont renouvelés. Le mandat de Jean-Pierre DEI CAS n'est pas renouvelé à sa demande. L'Assemblée Générale remercie sincèrement Jean-Pierre DEI CAS, administrateur sortant, pour son accompagnement durant toutes ces années au sein de notre association.
- Les pouvoirs donnés aux membres du bureau pour effectuer ou faire effectuer par tout porteur des présentes toutes formalités et dépôts.

#### ➤ Au titre de l'AGE :

- La modification de certains articles des statuts (tels que mentionnés dans le projet des résolutions de l'AGE)
- L'approbation de la modification consécutive des statuts,
- Les pouvoirs donnés aux membres du bureau pour effectuer ou faire effectuer par tout porteur des présentes toutes formalités et dépôts.

L'ordre du jour étant épuisé, **quelques échanges** ont eu lieu autour des points suivants :

- ✓ **Le site internet et l'approche des adhérents utilisateurs** : Il ressort que l'utilisation progresse depuis les alertes lancées lors du dépôt des documents. L'Assemblée confirme que la suppression de du contrat Glady ne devrait pas soulever de problème.
- ✓ **Le maintien de Trait d'Union à terme** : Étant donné que les articles (*sorties, voyages, informations de partenaires, ...*) sont communiqués régulièrement sur le site internet. Un récapitulatif mis en forme pourrait remplacer ce journal en 2026 avec diffusion auprès des adhérents sans mail et de ceux qui le souhaiteraient.
- ✓ **La présentation des résultats de la consultation sur la communication de notre Association** : Marie-George JOUGLET commente le PowerPoint présenté et répond aux questions soulevées par certaines personnes. Elle précise que ces résultats vont être déposés sur le site Internet.
- ✓ **Edward WATTEEUW** rappelle son projet d'écrire un livre sur le milieu HLM avec le concours d'anciens collaborateurs des ESH du Groupe CDC. Il va se rapprocher d'anciens(e)s dirigeant(e)s ou salarié(e)s pour recueillir des éléments (livres, souvenirs...). De même, la Présidente rappelle à l'assemblée que l'**Union Atrium** a réalisé un énorme travail d'interviews d'anciens du groupe CDC, que vous pouvez retrouver sur notre site Internet avec le lien dédié.

Enfin, la Présidente remercie l'ensemble des participants de l'assemblée.

Rédigé le 30 avril 2026

**La Présidente d'ARSCICADE HABITAT**  
**Françoise CROQUET**